

BPJEPS VOLLEY

ET DISCIPLINES ASSOCIEES

UN BREVET PROFESSIONNEL SUR 13 MOIS AVEC NOS FORMATEURS



**Vous êtes éducateur, bénévole, entraîneur impliqué dans la vie de votre club ?
Vous souhaitez vous professionnaliser dans le métier des apprentissages et du développement**



POURQUOI ?

Je souhaite être éducateur sportif et :

- m'investir professionnellement dans le milieu associatif et mon club
- être plus efficace dans l'animation, l'accueil et l'encadrement
- diversifier l'activité volley de ma structure
- aider mon club à se structurer, à se développer, à communiquer



COMMENT ?

Une formation :

- réalisée à distance pour une grande partie des apports de connaissances
- en présentiel pour tout ce qui touche à l'activité pédagogique et de terrain
- en alternance dans mon club
- en immersion en structure de formation de jeunes joueurs et école primaire



OÙ ET QUAND ?

• Formation en alternance avec présentiel au CREPS de Vichy et au siège fédéral
La formation se déroule, pour un parcours complet, en 538 heures en centre de formation avec :

- **195 heures** de travail réalisées **en distanciel** (*prévisionnel*),
- **343 heures en présentiel** (*prévisionnel*) **dont 70 heures sur des stages locaux.**
- **500 heures d'alternance en structure d'accueil** (club, comité, ligue) viennent compléter le programme de formation qui a une durée totale de 1038 heures

Le recrutement est **national**

Clôture des pré-inscriptions le **30 avril 2026**, au-delà de cette date aucune candidature ne sera acceptée.

Une fois votre dossier de pré candidature rempli, recevrez un lien vers la candidature officielle sous réserve de répondre aux prérequis.



AVEC QUI ?

Organisme de formation : FFVolley

Formateurs : Cadres Techniques de la FFVolley, intervenants extérieurs

Coordonnateur : "Philippe MARTA, CTS-R AURA



PRÉ-REQUIS

- **Diplôme Régional d'Entraîneur 1 (DRE1 VB)**
- Justifier de **2 ans en tant que licencié FF Volley**, et de **2 ans d'encadrement en Volley-Ball** (attestation du responsable du club)
- **Certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'encadrement** du volley de moins d'un an.
- Être **âgé(e) de + 18 ans** et maîtrise de la langue française écrite et orale

Avoir l'une des attestations suivantes en cours de validité :

- PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours)
- PSE1 (Premier Secours en Equipe de niveau 1)
- PSE2 (Premier Secours en Equipe de niveau 2)
- AFGSU de niveau 1 et 2 (attestation de formation aux gestes et soins d'urgence)
- SST (certificat de sauveteur secouriste du travail)

Le candidat doit être en possession des pré-requis au plus tard le 1er jour des sélections (le 11 mai 2026)

ÉLIGIBLE AU CONTRAT D'APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION ET COMPTE PERSONNEL DE FORMATION



ÉCHÉANCIER

Inscription à la visioconférence d'information - samedi 28 février 2026 à 9h30 - 11h30 : <https://forms.gle/LKLbaPpSsbS5b5hj6>



JE M'INSCRIS



<https://forms.gle/KyUcoiNzGyZqKmBgZ>

www.ffvolley.org



Yann LERAY

Responsable Administratif Formation
07 57 80 22 05
yann.leray@ffvolley.org

Philippe MARTA

CTS-R AURA
pmarta.dtn@ffvb.org

CFA des métiers du sport et de l'animation 42 rue des Hauts Pavés - 44000 NANTES - 02 51 82 72 08